

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 18 décembre 2017, à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine, Michel Gendron, Ian Langlois et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Alain Laplante, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).

Monsieur François Vaillancourt, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30.

18 décembre 2017

ORDRE DU JOUR

No 2017-12-0851

Adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu, dans les délais requis, signification d'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire. Cette convocation était accompagnée d'un projet d'ordre du jour.

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2018
4. Période de questions
5. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018
6. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

**PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2018**

Monsieur le maire effectue une présentation des principaux éléments des prévisions budgétaires 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes du Québec, une période de questions est tenue.

- - - -

18 décembre 2017

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

No 2017-12-0852

Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2018

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jean Fontaine

D'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu établies pour l'année financière 2018, telles que déposées et jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, lesquelles montrent des revenus de 160 675 000 \$ et des dépenses au même montant.

Monsieur le maire appelle le vote sur cette proposition :

Votent pour : Mesdames les conseillères Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, messieurs les conseillers Justin Bessette, Jean Fontaine, Ian Langlois et Marco Savard et Monsieur le Maire Alain Laplante.

Votent contre : Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Christiane Marcoux et Patricia Poissant et messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot et Michel Gendron.

Pour : 7

Contre : 6

ADOPTÉE

- - - -

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2017-12-0853

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 19H35

Maire

Greffier